

Les personnes compétentes affirment que l'inaction de la flotte allemande est due au brouillard très épais qui règne depuis quelques jours sur la mer du Nord...

La Russie n'attend de vous que le respect des droits de ces nationalités auxquelles l'histoire vous a liés.

Le glaive qui frappa les ennemis auprès du Gruenwald n'est pas encore rouillé. Des rivages de l'Océan Pacifique jusqu'aux mers septentrionales marchent les armées russes.

Cinq millions de Russes prêts à entrer en campagne

D'après des renseignements de source sûre transmis de Pétersbourg, la Russie a mobilisé deux millions d'hommes sur la frontière allemande...

Toutes ces troupes sont actuellement prêtes à entrer en campagne.

Les réserves s'élèvent en outre à trois millions d'hommes.

Nouvelles Suisses

Le risque de guerre et l'assurance sur la vie

On nous écrit :

La Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine (Caisse de Rentes) à Zurich, qui possède le plus grand portefeuille d'assurances suisses...

« Une partie de nos assurés sont appelés sous les drapeaux. Les nombreuses demandes qui nous parviennent prouvent que beaucoup d'assurés ainsi que leurs familles sont inquiets sur le sort de leurs assurances sur la vie. »

a) Les assurances des personnes civiles qui ne prennent pas part à la guerre ne sont touchées en aucune manière par la guerre.

b) Il en est de même pour toutes les assurances des militaires suisses en tant qu'une guerre avec la Suisse n'a pas éclaté.

par une puissance étrangère, les assurances des soldats suisses ne sont nullement touchées par les guerres qui ont éclaté en dehors de nos frontières.

c) L'assurance du risque de guerre entre en vigueur pour les ressortissants d'un pays au moment où la guerre a été déclarée à cet Etat ou que les hostilités contre lui ont été ouvertes.

En vertu du susdit règlement, l'assuré qui prend part à une guerre est assuré sans surprime contre le risque de guerre jusqu'à concurrence d'une somme de fr. 40.000.—

Pour le règlement des sinistres de guerre, la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine dispose pour la Branche Principale et l'Assurance Populaire, outre les réserves mathématiques afférentes à ces contrats des disponibilités pour le risque de guerre de 4 1/2 millions de francs.

Nos approvisionnements.

Le Département politique fédéral communique :

« Un accord relatif à l'importation de grains en Suisse pendant la durée de l'état de guerre est intervenu il y a un certain temps déjà entre le Conseil fédéral et le gouvernement français. »

Les méfaits de la foudre.

A Hérisau, Appenzell, à la suite d'un coup de foudre, une maison avec grande située entre Hérisau et Gossau a été détruite par les flammes.

— Comme tant d'autres ! fit la marquise d'un ton indifférent.

XV

Jean avait quitté Bertrande sous l'empire d'un sentiment violent qui, comme une ivresse, lui avait ôté toute réflexion.

Pourtant, l'idée de s'y dérober ne lui vint pas. Il entra dans le hall, désert à cette heure matinale, et, écrivant quelques mots, les envoya porter au marquis de Chail, qui lui faisait presque face, il se dégrisa peu à peu et envisageait avec plus d'appréhension la singulière démarche qu'il allait tenter...

Le chasseur revint lui disant que M. de Chail était sorti, mais que madame la marquise priait le docteur de monter.

Cela l'embarrassa. Quelle raison lui eût-il donné de son désir de voir le marquis seul ? D'un autre côté, puisqu'il la soignait, il était difficile de ne pas répondre à son appel.

Il était très perplexe. — Je ne puis monter à présent, dit-il, je suis attendu. Allez dire à madame la marquise de Chail que, si elle a besoin de mes soins, je pourrai revenir d'ici une heure,

meubles ont également été détruits.

A Rheinfelden, Thurgovie, près de Sirnach, deux maisons appartenant aux frères Muller ont été incendiées samedi après-midi par la foudre.

En se baignant, ils se noient.

Un nommé Sching, âgé de 56 ans, s'est noyé dans un établissement de bains de Zurich. Ce n'est que le soir qu'on s'est aperçu de l'accident, en retrouvant dans une cabine les vêtements de la victime.

Egalement, à Oberrieden, une jeune fille de 17 ans s'est noyée en prenant un bain.

Victime de son dévouement.

A Aarbourg, Argovie, un jeune enfant qui s'amusa sur le quai de l'Aar, est tombé à l'eau. Un monsieur qui était présent n'hésita pas, bien que ne sachant pas nager, à s'élançant au secours de la petite victime.

Pris par le courant, tous deux se sont noyés.

La Région

Les Français en Suisse.

L'ambassade de France informe les Français résidant en Suisse et désirant rentrer en France qu'il n'est exigé d'eux aucune formalité de la part des autorités suisses, mais, par contre, les autorités françaises de la frontière leur demanderont des pièces d'identité.

La saison à Chamonix.

A Chamonix, les hôtels sont fermés pour la plupart ; quelques rares étrangers, Russes et Grecs, passent la journée à circuler entre leur hôtel et le cadre où l'on affiche quotidiennement les dépêches officielles.

Une garde civique a été formée qui fait nuit et jour des rondes.

La population est très calme et les cafés ferment à 10 heures.

Nouvelles Locales

M. B. Perruchoud R^d curé de Vercorin

La paroisse de Vercorin est en deuil ; elle vient de perdre son excellent curé. Le bon Dieu l'a rappelé à lui après l'avoir purifié par une longue et douloureuse maladie, supportée avec une édifiante résignation.

C'est une belle âme sacerdotale qui vient de s'envoler, une âme qui n'a vécu que pour Dieu et le prochain. Sa vie fut une prédication continuelle. Dans les maisons, sur les places publi-

ques, dans la rue, partout le thème de ses conversations était la religion ou la piété.

Ainsi faisaient les apôtres quand ils allaient prêcher l'Evangile aux nations.

Les enfants surtout étaient l'objet de sa sollicitude paternelle. Les enfants sont l'avenir ; et il s'appliquait à les instruire et à les édifier avec une scrupuleuse régularité.

Les paroisses où il a passé : Reve-reulaz, Chalais, Massongex, Ayent, conservent le souvenir de son zèle apostolique.

Il voulut consacrer le reste de ses forces à ses compatriotes de Vercorin, et c'est au milieu d'eux qu'il a voulu dormir son dernier sommeil.

Qu'il jouisse du repos éternel, et que ses yeux, fermés à la lumière de la terre, soient ouverts à la lumière du ciel.

Son ensevelissement a eu lieu à Vercorin, dimanche 16 août, à 10 1/2 heures.

R. I. P.

Première Messe à Arbaz

(Corresp. part.)

Pour combler une lacune, quelques lignes sur une fête vraiment édifiante et consolante qui vient d'avoir lieu à Arbaz.

Le 9 août, M. l'Abbé Justin Francey, élève de l'Université d'Innsbruck, y a célébré sa première messe.

Malgré les nombreuses communions du dimanche précédent, ou la Portioncule, et l'appel des soldats sous les armes, ou aurait dit qu'à l'occasion de cette première messe, les fidèles, à Arbaz, s'étaient donné un nouveau rendez-vous au banquet eucharistique.

Quelle consolation de trouver encor de ces paroisses en ce temps de matérialisme !

Mais l'émotion fut plus grande encore quand on vit apparaître le primicier accompagné de ses deux frères, Monsieur le Procureur du St-Bernard et Monsieur le Révérend Curé de Vissoie, ainsi que d'une vingtaine d'autres prêtres.

Une fois entrée à l'église, l'assistance est dominée par la note consolante et surnaturelle que donne la religion. On la voit animée d'une sainte joie et pleine de confiance en Dieu.

D'ailleurs, le sermon de circonstance est propre à développer ces nobles sentiments. Pendant plus de quarante minutes, M. le Dr Zimmermann, dont la réputation d'orateur n'est plus à faire, charme ses auditeurs en parlant de la sublime mission du prêtre.

Après les offices divins, le clergé, les parents ainsi que divers amis du primicier se rendirent à la maison de la patriarcale famille Francey pour le banquet de circonstance.

Ce fut une nouvelle occasion pour les invités de présenter leurs sympathiques hommages à la famille qui donne trois prêtres à l'Eglise.

J. S.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

32

Meurtre par la vie ! (1)

Mary Floran

Mais naturellement ! fit-elle, ce n'est pas le marquis d'Esports, c'est le marquis de Chail ! Comment ne vous l'ai-je pas dit ? Je ne suis pas Bertrand d'Esports, je suis Bertrande de Chail ! Ma mère, depuis le divorce, a repris son nom de jeune fille, et, en voyage, je le porte comme elle, pour ne pas exciter la curiosité.

— Ah ! riposta Jean, le marquis de Chail, je le connais ! il m'a fait appeler hier pour examiner madame de... sa femme, fit-il se reprenant. Ah ! c'est le marquis de Chail ! Alors tout s'explique...

Il raconta à Bertrande ce que le colonel Le Mauve lui avait dit, un jour, de la ressemblance de la dame de Beausite avec la marquise de Chail, puis de la rencontre

(1) Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calman-Lévy, éditeur à Paris.

faite, par l'officier, de M. de Chail.

— Voyez-vous ! fit Bertrande, voyez-vous ! la chose va se révéler, s'ébruite... Il faut couper court à cela immédiatement. Il faut voir mon père ; il faut le faire partir, il le faut ! Une rencontre brisera maman. Et, si elle le sait ici, et qu'il ne disparaît pas bien vite, je la connais, elle voudra partir...

Ce dernier mot frappa Jean en plein cœur. Partir ! Il savait bien, pourtant, que cela arriverait, et, maintenant, bientôt, car la saison avançait... mais s'il lui était donné de vivre encore quelques jours son rêve, pourquoi ne pas tout faire pour en prolonger le mirage délicieux ?

Et Bertrande ayant insisté :

— Il faut le voir ce matin, tout de suite.

Il répondit, résolu à tout, plutôt que de la voir s'en aller avant l'heure ultime :

— J'y vais de ce pas.

— Moi, dit-elle, je viendrai à votre consultation, savoir !... donnez des ordres pour qu'on m'introduise de suite.

— Elle le promit et elle remonta.

— Votre conversation avec le docteur était bien animée, dit madame d'Esports, je t'ai entendu pousser un cri de surprise.

— Oui, dit Bertrande, il me parlait du colonel Le Mauve, le père de cette jeune petite fille, vous savez qui est si gaie ? Il paraît qu'il vous a connue autrefois.

Emprunt fédéral 5% de 1914 de fr. 30.000.000

remboursable le 26 février 1917, émis au cours de 99%, rendement 5,45%.

PROSPECTUS

Le Conseil fédéral suisse,
faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par les Chambres fédérales en date du 3 août 1914, a décidé, le 12 août 1914, de créer un emprunt de **Fr. 30.000.000** destiné à couvrir une partie des dépenses extraordinaires causées par la mobilisation de l'armée suisse.

Modalités de l'emprunt:

- L'emprunt est divisé en coupures de Fr. 100.— 500.—, et 1000.—
Les obligations sont au porteur avec faculté de les déposer gratuitement à la Banque nationale suisse, département II, à Berne, contre des certificats nominatifs. Ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1.000.— de capital.
- Ces obligations portent intérêt au taux de 5% par an et sont munies de coupons semestriels aux 26 février et 26 août. Le premier coupon échoit le 26 février 1915 et sera exceptionnellement de Fr. 2.10 au lieu de Fr. 2.50 par Fr. 100.— de capital, tenant compte ainsi des versements échelonnés de libération.
- L'emprunt entier sera remboursé au pair sans autre avis de dénonciation, le 26 février 1917.
- Les coupons échus et les obligations remboursables sont payés en monnaie suisse chez toutes les succursales et agences de la **Banque nationale suisse**, chez toutes les caisses d'arrondissement des postes et des douanes suisses. Le paiement des coupons et le remboursement des obligations sont libres de tous taxes, retenues ou timbres de la part de la Confédération.

Conditions de souscription

- L'émission publique de cet emprunt aura lieu **le 20 août 1914** chez toutes les succursales et agences de la **Banque nationale suisse**, chez toutes les **Banques et maisons de banque suisses**, à tous les guichets des **Postes suisses**.
 - Les souscriptions devront être faites par Fr. 100.— et multiples de Fr. 100.— L'attribution aura lieu aussitôt après la clôture de la souscription moyennant avis écrit aux souscripteurs. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, elles seront réduites.
 - Le prix de souscription est fixé à **99 o/o**, payable comme suit :
40 o/o le **26 août 1914**,
40 o/o le **26 septembre 1914**, et le solde, soit
19 o/o le **26 novembre 1914**.
- Les souscripteurs ont cependant la faculté de libérer entièrement, le 26 août 1914 ou le 26 septembre 1914, les titres attribués; il leur sera tenu compte des intérêts à 5% l'an, calculés sur les versements ainsi effectués avant leur échéance.
- Les souscripteurs auront donc à payer pour chaque Fr. 100.— de capital :
- en cas de libération entière le 26 août 1914 : au lieu de **Fr. 99.—**, seulement **Fr. 98.60** ;
 - en cas de libération le 26 septembre 1914 : au lieu de **Fr. 59.—** restant à payer, seulement **Fr. 58.85**.
- Les souscripteurs sont redevables de 5 o/o d'intérêts l'an sur les versements arriérés.
- Les souscripteurs recevront du domicile de souscription, lors du premier versement, un certificat provisoire nominatif qu'ils devront présenter lors de chaque versement subséquent pour obtenir quittance. Ces certificats provisoires seront échangés, avant le 26 février 1915, contre des obligations définitives au porteur. Les domiciles de souscription informeront les souscripteurs en temps utile de cet échange.

Berne, le 12 août 1914.

Département fédéral des finances : **MOTTA**

GUERRE EUROPÉENNE

Carte de l'Europe, 38/42 cm. 1 : 7.000.000 60 ct.
Carte des frontières franco-allemandes avec fortifications, 42/67 cm. 1 : 400.000 80 ct.
Grande carte murale de l'Europe 20 fr.
LOUIS BURG, Editeur, LAUSANNE.

La Fabrique de Conserves de SAXON, offre au public à très bon compte des dépouilles de vaches

Atelier de Marbrerie et Sculpture
F. GOTTSPONER
MONTHEY
Successeur de M. C. Casanova
Monuments funéraires
180 Catalogue et devis sur demande.

Nul n'ignore que les PÈRES CHARTREUX



expulsés de la Grande Chartreuse, ont emporté leur secret et fabriquent à TARRAGONE, outre leur Liqueur, **L'ÉLIXIR VÉGÉTAL**

SOUVERAIN CONTRE : Indigestions, Maux d'Estomac, Syncopes, Influenza, Choléra, Mal de Mer, etc.

VULNÉRAIRE
L'Élixir végétal combat les Coliques des Animaux domestiques.

LÉON BUQUIN
Concessionnaire pour la SUISSE
30, Avenue du Mail, GENÈVE

Horaire Martigny-Châtelard

8.08	11.08	4.35	7.08	dép. Martigny C.F.F.	arr.	9.50	2.50	6.25	8.50
8.13	11.13	4.40	7.13	» Martigny-Ville	dép.	9.46	2.46	6.21	8.46
8.30	11.30	5.00	7.30	» Vernayaz	»	9.34	2.34	6.05	8.31
9.05	12.05	5.35	8.05	» Salvan	»	9.00	2.00	5.30	8.00
9.13	12.13	5.43	8.13	» Marécottes	»	8.51	1.51	5.24	7.51
9.20	12.20	5.50	8.20	» Tréquié	»	8.44	1.44	5.14	7.44
9.38	12.38	6.08	8.38	» Finshauts	»	8.30	1.30	5.00	7.30
9.51	12.51	6.21	8.51	» Châtelard-Village	»	8.15	1.15	4.45	7.15
9.55	12.55	6.25	8.55	arr. Châtelard-Trient	dép.	8.10	1.10	4.40	7.10

(Lire de haut en bas) (Lire de bas en haut)

Dans les circonstances actuelles

L'IMPRIMERIE de l'Œuvre St-Augustin

se charge comme d'habitude de tous les travaux d'impression

Téléphone 23 ST-MAURICE Téléphone 23

« Nouvelliste Valaisan »

Tarif d'abonnement pour l'Étranger

Mode d'expédition		Trois mois	six mois	un an
1 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.—	5.—	9.—
	avec Bulletin officiel	4.50	7.—	13.—
3 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.50	6.—	11.—
	avec Bulletin officiel	5.—	8.50	15.50

Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat postal international

Les Almanachs Suisses

sont répandus par

Centaine de mille exemplaires

Pendant une année entière i's restent en lecture dans la famille et sont consultés par chacun. Les annonces insérées dans ces publications obtiennent une grande diffusion. MM. les COMMERCANTS qui désiraient encore utiliser l'édition 1915 sont priés de demander devis, spécimens et tous renseignements à l'AGENCE DE PUBLICITÉ.

HAASENSTEIN ET VOGLER

LAUSANNE

PUBLICITÉ dans la Suisse Française

BULLE La Gruyère Le Messager Le Fribourgeois	CERNIER Neuchâtelois CHATEL ST-DENIS ECHO de la Veveyse CHAUX-DE-FONDS National Suisse Fédération Horlogère Feuille d'Avis	COLOMBIER Courrier du vignoble DELEMONT Démocrate Bernier Jura FRIBOURG Liberté Indépendant Ami du Peuple Friburger Nachrichten Feuille officielle et d'avis Semaine catholique Bulletin pédagogique Chronique agricole de l'industrie laitière.	GENÈVE Journal Feuille d'Avis Officiels Courrier Revue médicale de la Suisse romande La Suisse LAUSANNE Gazette Revue Feuille des avis officiels Petite Revue	LAUSANNE Conteur Vaudois Revue du Dimanche Terre vaudoise MARTIGNY Confédéré du Valais MONTRÉUX Feuille d'Avis Journal et Liste des Etrangers NEUCHÂTEL Suisse libérale NEUEVILLE Courrier ORBE Feuille d'Avis d'Orbe PORRENTROY Jura Pays Peuple ST-MAURICE Nouveliste valaisan SION Gazette du Valais Walliser Bote Ami du Peuple valaisan ST-AUBIN Feuille d'Avis de la Béroche Ste-CROIX Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix ST-IMIER Jura Bernois VEVEY Feuille d'Avis de Vevey et journal du district YVERDON Journal d'Yverdon
--	--	--	--	---

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité

Haasenstein & Vogler

Sion, Lausanne,

YARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCEARNE, MONTRÉUX, NEUCHÂTEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH.

Catalogues, traductions, et devis de frais gratuits, insertions dans tous les journaux suisses et étrangers



HAASENSTEIN & VOGLER

Agence de Publicité

Dès le 2 Novembre

La SUISSE

SEUL JOURNAL DU MATIN

paraissant à GENÈVE, qui soit entièrement fait dans la nuit, est mis en vente le DIMANCHE MATIN comme les autres jours de la semaine.

Le plus répandu des journaux de la Suisse romande (16^{me} année)

Annonces : 30 cent. la ligne.
Réclames : 1 franc la ligne.
Rabais pour ordres importants

Grâce à son gros tirage, qui dépasse **25,000 exemplaires**

LA SUISSE est un organe de publicité de tout premier ordre.
Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE HAASENSTEIN & VOGLER.

Analyses médicales

URINE, CRACHAT, SANG, etc.
Réunir l'urine émise en 24 heures et en envoyer un échantillon d'environ 2 décis.
Pharmacie de Clarens, C. BUHRER, à Clarens-Montreux.